

Il est temps de mettre en œuvre des stratégies environnementales



Le pays fait face à des défis environnementaux importants qui reçoivent toute l'attention du Gouvernement. Afin d'assurer la durabilité environnementale, le Gouvernement doit faire approuver et établir plusieurs normes qui ont fait l'objet de débats ces dernières années ; il doit aussi une fois pour toutes signer les accords internationaux en matière de protection de l'environnement. Les négociations autour du changement climatique qui se sont tenues à Durban peuvent représenter une chance unique de développement d'une stratégie nationale assurant la planification à long terme et œuvrant pour le bien-être des générations futures.

Social Watch El Salvador

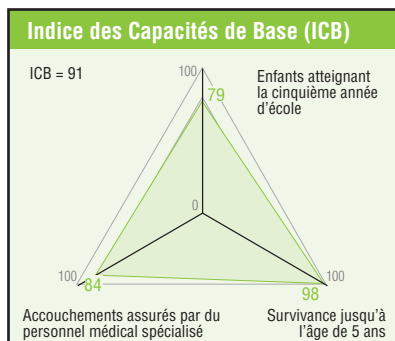
Susana Barrera
Magdalena Cortez
Scarlett Cortez
Ana María Galdámez
Omar García
Mario Paniagua

Le Salvador détient une immense richesse en termes de biodiversité. Si ces ressources étaient bien gérées elles pourraient bénéficier à l'ensemble de la population et elles permettraient de remédier à la pauvreté. À l'heure actuelle néanmoins, les ressources ne sont pas correctement gérées, le fort potentiel du pays fait donc l'objet d'un gaspillage.

Une part importante de la population vivant en milieu rural vit sous le seuil de pauvreté, ses moyens de subsistance dépendent de l'exploitation des ressources naturelles. Le Gouvernement n'a pas de politique claire pouvant servir de guide tout en fournissant une assistance technique et financière aux établissements ruraux qui, pour maintenir la tête hors de l'eau, ont contribué à une accélération de la déforestation, de la destruction des sols et des ressources hydriques. Du point de vue historique, l'absence, au niveau national, d'une politique environnementale a conduit au déversement irresponsable d'ordures, à la pollution des eaux et à la détérioration atmosphérique en raison de l'abondance de véhicules. Les grandes industries et les exploitations agricoles ont également généré de la pollution dans différents espaces naturels, aucun traitement adapté n'a été mis en œuvre pour faire face à l'afflux de déchets solides ou liquides.

L'environnement et les Objectifs du Millénaire pour le Développement

D'après le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), les projections pour le respect des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) concernant le Salvador sont encourageantes. Par exemple, l'objectif de réduction de la pauvreté (OMD1) a été atteint ; il en est de même pour l'objectif qui concerne l'accès à l'assainissement (OMD7), certains indicateurs montrent que le pays est très près d'atteindre l'objectif d'accès à l'eau potable (OMD7). Par rapport aux autres objectifs, le Salvador est plus éloigné des objectifs



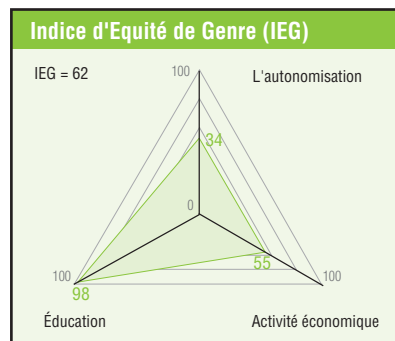
proposés mais, comme cela a été signalé, il s'inscrit dans une trajectoire favorable¹.

Il convient de signaler que les objectifs concernés par l'OMD 7 qui sont tout près d'être atteints seraient :

- Incorporer les principes du développement durable aux politiques et programmes nationaux et inverser la perte de ressources naturelles ;
- Réduire les pertes de biodiversité en atteignant pour 2010 une diminution significative du taux de perte ;
- Réduire de moitié pour l'année 2015 le taux de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable et à l'assainissement ;
- Avoir considérablement amélioré, pour 2020, la vie d'au moins 1 million de personnes vivant dans des logements précaires².

Le rapport présenté par le PNUD fait état que les objectifs visant à inverser la perte de ressources environnementales et à diminuer de moitié le taux de personnes n'ayant pas accès à l'eau et à l'assainissement ont été remplis³.

Concernant la diminution de la consommation de substances nuisibles pour la couche d'ozone, en particulier les chlorofluorocarbones (CFC), le défi



intégré au septième objectif (« Garantir la durabilité environnementale ».⁴), le progrès atteint est dû au fait que le pays a appliqué les engagements pris lors du Protocole de Montréal. Ceci a permis de réduire à 50% ces émanations en 2005, à 85% en 2007 et de viser une diminution de 100% pour le 1^{er} janvier 2010⁵.

Concernant les défis concernant l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, le panorama varie en fonction du critère utilisé pour l'évaluation du degré d'avancement. La part de la population ayant accès à des sources améliorées d'approvisionnement en eau, selon le critère traditionnel (qui considère comme sources d'eau améliorée l'eau transitant dans des canalisations, les sources publiques, les puits de forage ou par pompage, les puits protégés, les sources protégées et l'eau de pluie), est passée de 63,3 % (1991) à 83,9 % (2000) et finalement à 86,9 % (2007). Néanmoins, si la norme est plus stricte et que l'on prend en ligne de compte l'accès aux sources d'eau améliorées par domicile, les données sont moins encourageantes car on part de 42,2 % en 1991 pour arriver à 67,5 % en 2007⁶.

Un autre objectif à atteindre consiste à diminuer et arrêter la dégradation environnementale. Par rapport à cet objectif, proposé pour être atteint en 2010, aucun rapport d'accomplissement n'a été publié. Néanmoins, le besoin de prendre en compte la détérioration environnementale est de plus en plus palpable.

1 Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), "Progression vers les OMD au Salvador", dans *Objectifs du Millénaire pour le Développement*, <<http://www.pnud.org/sv/2007/odm/content/view/15/101>>.

2 PNUD, *Deuxième rapport Objectifs du Millénaire pour le Développement, El Salvador*, (2009), p. 39. Aussi : <www.unhabitat.org/stats/Default.aspx>.

3 Ibid.

4 <www.pnud.org/sv/2007/odm/content/view/1/82/>.

5 PNUD, *Deuxième rapport Objectifs du Millénaire pour le Développement, El Salvador*, (2009), p. 39.

6 Ibid.

Un pas en avant

Un important pas en avant s'est produit en mars 2011 avec l'approbation de la loi sur l'Aménagement du Territoire⁷. Cette norme est très importante lorsqu'on parle d'aménagement du développement démesuré des grandes villes, elle encadre l'utilisation correcte des sols et le respect des bassins et espaces boisés encore disponibles.

Le pays est également doté d'une Loi sur l'Environnement et d'un ensemble de Lois spéciales de soutien, entre autres la loi sur les espaces naturels protégés, la loi forestière et la loi de préservation de la vie forestière. Par ailleurs, le pays a souscrit le protocole de Montréal en assumant ainsi un engagement envers la manipulation des matières dangereuses qui soit conforme aux normes internationales.

Dans tous les cas, même si dans la pratique le budget n'est pas encore bouclé pour que ces lois donnent des résultats concrets, la concrétisation d'un cadre de régulation doit être considérée comme une avancée importante.

Impact du changement climatique

Malgré ces avancées, la question du développement durable au Salvador doit comprendre, dès la définition terminologique, un pari important pour la planification à long terme. Dans ce sens, les scénarios d'avenir pour le pays et la région doivent prendre en considération le défi du changement climatique.

Celui-ci représente une série de menaces pour les sociétés d'Amérique centrale de par la multitude des impacts prévus sur la production, l'infrastructure, les moyens de subsistance, la santé, la sécurité

et l'affaiblissement de la capacité environnementale à fournir les ressources et services vitaux.

Concernant les ressources hydriques, par exemple, l'Amérique centrale est une région privilégiée quant à la disponibilité en eau mais sa répartition d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre, entre les versants orientés vers le Pacifique et ceux orientés vers l'Atlantique est très inégale, et on relève de fortes variations intra et interannuelles. Si l'on prend en considération les projections du changement climatique sur l'utilisation, la demande en eau pourrait augmenter de 20 % dans un scénario où on prévoit dans un avenir proche de trouver des solutions locales par rapport à la gestion sous l'angle de la durabilité économique, sociale et environnementale, ce taux pourrait être porté à 24 % dans des scénarios moins soucieux de l'écosystème⁸.

Dans ce scénario, le pays serait particulièrement touché. Il serait en effet le plus touché de la région suivi par le Honduras et le Nicaragua⁹. Les niveaux atteints par la demande sont supérieurs au seuil de 20 % accepté à l'échelon international comme seuil critique pour le stress hydrique, ce taux est comparable à celui de pays tels que l'Égypte et certains pays arabes¹⁰.

Concernant le secteur de l'agriculture et de la pêche, même si certaines lignes de recherche sont parvenues à la conclusion que les effets contraires sont principalement liés à l'augmentation des concentrations en CO₂, aux changements de température, à la variabilité des modèles de précipitation et à la disponibilité en ressources hydriques (lesquelles, comme nous l'avons signalé, seraient fortement engagées), il a été suggéré que les cultures montrent des résultats

en fonction d'autres variables comme par exemple leur limite particulière de tolérance et de résistance.

En guise de conclusion

Pour parvenir à une durabilité environnementale, le pays doit s'engager dans le cadre des traités internationaux sur l'environnement afin que ces accords permettent de prendre les mesures de réduction des activités portant préjudice à l'environnement. Il est de toute façon nécessaire que soit approuvées et exécutées des politiques nationales qui instaurent des lignes d'action pour un franc respect de la vie humaine et des êtres vivants.

Le Salvador a à l'heure actuelle une chance unique à saisir pour aller de l'avant en ce qui concerne ces défis, il devra conduire le groupe de pays de toute la région lors des négociations sur le changement climatique qui se tiendront à Durban en 2011. À ce sujet, il convient de souligner que le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles élabore un processus de consultation et de coordination pour mettre au point une stratégie nationale face au changement climatique, effort qui on l'espère, participera à l'obtention d'une posture ferme lors des négociations de Durban.

Sont également indispensable la confiance et l'aide à l'élaboration de nouvelles politiques comme par exemple la « politique nationale des ressources hydriques au Salvador » du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (MARN) qui cherche à assurer pour les générations présentes et futures une disponibilité en eau dans toutes ses expressions et pour tous les usages. ■

7 El Salvador Noticias, *El salvador con nueva ley de ordenamiento territorial (Le Salvador avec une nouvelle loi d'aménagement du territoire)*, (12 mars 2011), <www.elsalvadornoticias.net/2011/03/12/el-salvador-con-nueva-ley-de-ordenamiento-territorial/>.

8 Commission Économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL) *L'économie du changement climatique en Amérique centrale*, (2010).

9 Ibid.

10 Ibid.